B3 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Direction des Affaires criminelles et des grâces
Casier judiciaire national
44317 NANTES CEDEX 3

BULLETIN NUMÉRO 1

BULLETIN DÉLIVRÉ LE 26/03/2019

applicable à

nom : LEGOUAS
Prénom : JOSE
né le 31 octobre 1975
à LOURDES (65)

Mme/M. le Juge d'Instruction
Tribunal de Grande Instance
Boulevard Leon Gambetta

BP 289
46010 CAHORS CEDEX 9

---

1 24 juillet 1997
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU
REF : P/97004312

DU

contradictoire

1 mois d'emprisonnement avec sursis

00005002 REFUS, PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE, D'OBTEMPERER A UNE SOMMATION DE S'ARRETER
le 6 mai 1997

sursis révoqué de plein droit

---

2 30 août 2001
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU
REF : P/01005525

CJ

contradictoire
signifié à parquet le 18 janvier 2002

suspension de permis de conduire pendant 6 mois à titre principal
1000 F d'amende

00124703 CONDUITE DE VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE: CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME (SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE)
le 9 juin 2001

---

tsvp

.../...

3 15 juillet 2002
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU
REF : P/02004110 QY

contradictoire

3 mois d'emprisonnement
annulation du permis de conduire avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant 8 mois

00854404 RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE: CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME (SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE)
le 21 avril 2002

4 6 janvier 2010
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU
REF : P/09014293 BO

COMPARUTION SUR RECONNAISSANCE PREALABLE DE CULPABILITE

contradictoire

105 H de T.I.G. à accomplir dans un délai de 1 an 6 mois à titre principal

00570805 CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE L'ANNULATION JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE
le 29 novembre 2009

00616308 CIRCULATION AVEC UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR SANS ASSURANCE
le 29 novembre 2009

05/11/2010 : T.I.G exécuté

5 14 février 2011
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU
REF : P/11005000008 PG

contradictoire

1 mois d'emprisonnement

02287303 CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE INJONCTION DE RESTITUER LE PERMIS DE CONDUIRE RESULTANT DU RETRAIT DE LA TOTALITE DES POINTS
le 17 décembre 2010

00005005 REFUS, PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE, D'OBTEMPERER A UNE SOMMATION DE S'ARRETER
le 17 décembre 2010

tsvp

.../...

00124706 CONDUITE DE VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE: CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME (SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE)
le 17 décembre 2010

21/09/2015 : conversion (fiche n° 7)

17/01/2017 : T.I.G exécuté

---

6 19 novembre 2013
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU
REF : P/13290000016 QB

contradictoire

4 mois d'emprisonnement avec sursis assorti d'une mise à l'épreuve pendant 1 an 6 mois

00854408 RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE: CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME (SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE)
le 21 septembre 2013

---

7 21 septembre 2015
JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PAU
CR

contradictoire

conversion de la peine de 1 mois d'emprisonnement en 1 mois d'emprisonnement avec sursis assorti de l'obligation d'accomplir un T.I.G de 35 H dans un délai de 1 an 6 mois

Décision(s) concernée(s) :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU le 14 février 2011 (fiche n° 5)

---

8 20 mars 2018
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU
REF : P/17334000006 EO

contradictoire

4 mois d'emprisonnement
interdiction de conduire un véhicule à moteur pendant 6 mois
confiscation du véhicule

00854409 RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE: CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME (SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE)
le 5 novembre 2017

20/09/2018 : conversion (fiche n° 9)

---

tsvp

.../...

9 20 septembre 2018
JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PAU
KX

contradictoire

conversion de la peine de 4 mois d'emprisonnement en 4 mois d'emprisonnement avec sursis assorti de l'obligation d'accomplir un T.I.G de 140 H dans un délai de 1 an 6 mois

Décision(s) concernée(s) :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PAU le 20 mars 2018 (fiche n° 8)